

L'ÉDIFICE MIXTE À TOIT PLAT

CONTEXTE

L'édifice mixte à toit plat partage plusieurs similitudes avec la maison en brique à toit plat. Il fait son apparition vers la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle, alors que se développent les artères commerciales des secteurs de Hull, d'Aylmer, de Buckingham et de Gatineau. À cette époque, qui précède le principe moderne de ségrégation des fonctions et l'avènement des magasins à rayons, les secteurs commerciaux et résidentiels s'amalgament et les immeubles combinent des locaux commerciaux au rez-de-chaussée et des logements aux étages supérieurs.

Ces deux usages se démarquent d'ailleurs souvent par le traitement de la façade, sur laquelle on retrouve une corniche ou un entablement séparant le rez-de-chaussée de l'étage. Le premier comporte généralement une ou deux larges vitrines de part et d'autre de l'entrée du commerce, alors que la façade à l'étage est percée de fenêtres verticales rectangulaires.

Tout comme la maison en brique à toit plat, ce type est lié à l'évolution technologique des méthodes de construction et, surtout, à l'industrialisation des matériaux. Ainsi, l'avènement des structures de type *Balloon Frame*, ou charpente à claire-voie, à la fin du 19^e siècle permet une construction plus rapide avec des matériaux standardisés, tels que les montants de bois qui composent ce genre de charpente. L'apparition des membranes étanches recouvrant les toitures dans les années 1910 et 1920 aura aussi un impact sur la construction de ce type bâti en permettant des pentes de toit plus faibles pour l'écoulement des eaux.



495, avenue de Buckingham
Enclume



Édifice mixte à toit plat à Buckingham
488, avenue de Buckingham
Ville de Gatineau



Édifice mixte à toit plat à Hull
225, rue Montcalm
Ville de Gatineau

Période de construction principale



Répartition géographique

Présence marquée dans les secteurs d'Aylmer, de Hull et de Buckingham et, dans une moindre mesure, dans le secteur de Gatineau.

FORME ARCHITECTURALE

VOLUMÉTRIE

Forme du toit

- Toit plat ou à faible pente descendant vers l'arrière.

A

Hauteur

- Deux à trois étages hors sol.

Plan au sol

- Plan rectangulaire (fréquent) ou en L (occasionnel).
- Plan trapézoïdal (selon la trame urbaine) (occasionnel).

Saillies

- Balcon en encorbellement à l'étage **B** (occasionnel).



Édifice mixte avec un plan rectangulaire
167, rue Eddy
Enclume



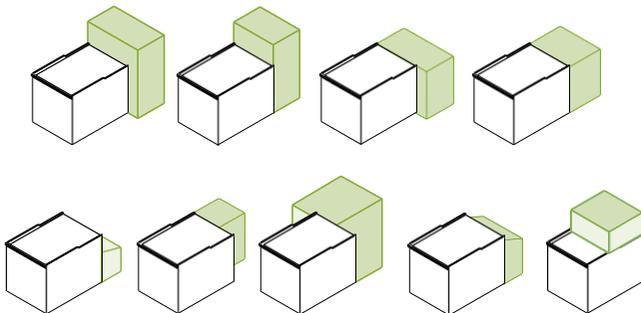
Édifice mixte avec balcon en encorbellement
86-90, rue Eddy
Street View



Édifice mixte avec un plan trapézoïdal
444, avenue de Buckingham
Street View

Interventions à privilégier

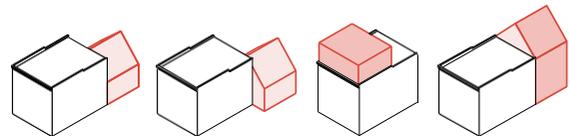
- Les agrandissements devraient être faits à l'arrière du bâtiment et demeurer peu visibles de la rue. Dans le cas d'un agrandissement contemporain à l'arrière, le nouveau volume pourrait s'inspirer du gabarit et des formes, des extensions ou des volumes secondaires d'origine.



- Préserver la symétrie du volume et de la composition en façade.

Interventions à éviter

- Éviter le retrait d'une saillie, le changement significatif de la forme de ses ouvertures ou encore son recouvrement par des matériaux ne correspondant pas aux matériaux initiaux.
- Éviter un ajout en façade qui nuirait à la perception du volume original.



COMPOSANTES ARCHITECTURALES

OUVERTURES

Portes

- Porte simple ou double avec fenêtre, surmontée d'une imposte au centre de la façade (fréquent), parfois en retrait **C**, ou dans un angle du bâtiment **D** (occasionnel) pour l'entrée vers le rez-dechaussée.
- Porte simple avec ou sans imposte, décentrée pour l'accès aux étages.

Fenêtres

- Fenêtres à guillotine avec ou sans carreaux (fréquent).
- Fenêtres de format vertical.
- Vitrines au rez-de-chaussée, avec **E** (occasionnel) ou sans imposte.



Édifice mixte à toit plat avec vitrines de part et d'autre des portes d'entrée en retrait
498, avenue de Buckingham
Street View

Interventions à privilégier

- Maintenir le format, la disposition et le type d'ouverture d'origine autant que possible.
- Favoriser un modèle avec un nombre similaire de carreaux par rapport à l'original ou à d'autres édifices du même modèle construits à la même époque.
- L'emplacement des enseignes ne devrait pas masquer des composantes d'intérêt.

Interventions à éviter

- Éviter de remplacer des ouvertures d'origine par des ouvertures dont le type ne correspond pas à ceux identifiés ci-haut.

REVÊTEMENT

Mural

- Revêtement extérieur en briques rouges ou brunes de format Modular (8" x 2 1/2" x 3 1/2"), avec un appareillage en panneresse **F** (fréquent).
- Revêtement en clins de bois ou planches à feuillure **G**, parfois partiel (occasionnel).



Édifice mixte en bois
118-120, rue Joseph
Enclume

Interventions à privilégier

- Privilégier un matériau de recouvrement en accord avec les matériaux d'origine identifiés comme la brique dans des coloris de rouge ou de brun. D'autres matériaux complémentaires pourraient cependant être envisagés pour l'ajout d'un nouveau volume.

Interventions à éviter

- Éviter de choisir un revêtement dont l'aspect ou le fini ne correspond pas aux matériaux de revêtement d'origine préidentifiés pour le corps principal.

COMPOSANTES ARCHITECTURALES

ORNEMENTATION

- Corniche **H** couronnant la façade avant (fréquent) et la façade latérale lorsque celle-ci borde une rue (occasionnel).
- Parapet sur la façade avant **I** (rare).
- Linteaux et allèges en pierre de taille ou en béton moulé **J** (fréquent), linteaux arqués en brique **K** (occasionnel) ou briques en soldat (occasionnel) au-dessus des ouvertures.
- Entablement surmontant une vitrine en façade **L** (fréquent).
- Pilastres en façade **M** (occasionnel).
- Pierre millésimée en façade **N** (rare).

Interventions à privilégier

- Les ornements originaux devraient être entretenus et maintenus ou encore remplacés le plus fidèlement possible lorsque leur préservation n'est pas possible.

EXEMPLES



Édifice mixte à toit plat avec entablement et parapet
79-83, rue Principale
Street View



Édifice mixte à toit plat avec corniche ornementée
225, rue Montcalm
Enclume

Interventions à éviter

- Éviter d'ajouter des ornements ne correspondant pas aux originaux préidentifiés ou n'ayant jamais existé sur le bâtiment.
- Éviter de retirer des ornements originaux sans les remplacer.



Édifice mixte à toit plat avec vitrines
79-81, rue Eddy
Street View



Édifice mixte à toit plat avec jeux de brique
119, rue Joseph
Enclume



Édifice mixte à toit plat avec entablement
97-101, rue Laurier
Ville de Gatineau